

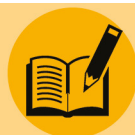
## Périscolaire

**Rappel important :** Horaires de l'accueil périscolaire : de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

**Permanences familles :** les lundis et vendredis de 16h30 à 18h30 et les mardis, mercredis et jeudis de 8h à 9h30 auprès de Nathalie BACHELIER, perisco@nazelles-negron.fr, ou 02 47 57 10 02.

**Animations périscolaires :** elles se succèdent pour le plaisir de tous les enfants :

- **Vendredi 17 mars :** soirée "Chasse aux clowns",
- **Vendredi 31 mars :** repas à thème "Carnavalépétit".



### INFOS PRATIQUES

## Chiens dangereux : déclaration obligatoire

Certains chiens sont soumis à une réglementation spécifique.

Les chiens de 1<sup>re</sup> catégorie, issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races suivantes : American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls), Mastiff (communément appelés boerbulls), Tosa.

Les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie, sont les chiens des races suivantes :

American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls), Rottweiler et les chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de cette race, Tosa.

Si vous possédez un de ces chiens, vous avez l'obligation de le déclarer à la Mairie pour obtenir votre permis de détention après avoir suivi une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que la prévention des accidents.

Le non-respect de ces formalités et des règles de sécurité, est puni par la Loi.

## Rappel important : Taille des haies

Les haies et arbustes situés en bordure de voirie devront être taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public. Les arbres seront élagués de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile, les réseaux aériens et susceptibles de gêner le bon fonctionnement de l'éclairage public. Les racines des haies, arbustes et arbres qui avancent sur le domaine public devront être coupées à l'aplomb dudit domaine public.

Il en va de la sécurité de tous !

Nous rappelons qu'en vertu de l'article R 116-2-5 ° du code de la voirie routière, il est interdit de laisser pousser les haies et les arbres à moins de deux mètres du domaine public. La responsabilité du propriétaire peut être engagée si un accident survenait.

## M A R S

### Exposition photos "Graphismes"

**Du samedi 4 mars au 6 mai - horaires de la Bibliothèque**  
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

### Atelier taille au jardin

**Samedi 4 de 9h30 à 12h**  
Municipalité et Pépinières Crosnier - sur inscription - Tarif : 5€

### Après-midi jeux

**Samedi 4 de 14h à 17h - Bibliothèque**  
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

### Théâtre de la compagnie des Sans Nom

**Samedi 4 à 20h30 - CSC**  
Compagnie des Sans Nom - Payant

### Conseil municipal

**Mardi 7 à 19h - Mairie**  
Municipalité - Ouvert à tous

### Loto

**Dimanche 12 à partir de 12h - CSC**  
Comité des Fêtes de Nazelles-Négron - Ouvert à tous

### Qinzaine du livre jeunesse

**Merc 15 et sam 18 aux horaires de la Bibliothèque - CSC**  
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

### Café lecture

**Samedi 25 à 10h30 - Bibliothèque**  
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

### Concert de printemps

**Samedi 25 à 20h - CSC**  
Musique Municipale - Entrée libre - Ouvert à tous

### Salon d'art

**Samedi 25 14h-19h et Dimanche 26 10h-19h - Grange de Négron**  
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

### Ateliers créatifs

**Mercredi 29 de 14h15 à 15h30 et de 15h45 à 17h - Bibliothèque**  
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

## A V R I L

### Animation Fête de Pâques

**Samedi 1<sup>er</sup> à 15h - Négron**  
Comité de Quartier de Négron - Ouvert à tous

### Vide ta chambre

**Dimanche 2 de 9h à 17h - CSC**  
Association des Parents d'élèves - Entrée libre - Ouvert à tous

### Rencontres Chorales

**Mardi 4 à 19h - CSC**  
CCVA - Entrée libre - Ouvert à tous

### Fête de la Biodiversité

**Mercredi 5 de 14h à 17h30 - Etang des Pâtis**  
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

### Rencontre avec un écrivain Marcel GOUDEAU

**Jedi 6 à 14h30 - Bibliothèque**  
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

### Rencontres Chorales

**Vendredi 7 à 19h - CSC**  
CCVA - Entrée libre - Ouvert à tous

### Loto

**Samedi 8 à 19h - CSC**  
Football Club du Val de Cisse - Entrée libre - Ouvert à tous

### Conseil municipal

**Mardi 11 à 19h - Mairie**  
Municipalité - Ouvert à tous

### Don du sang

**Lundi 17 de 15h à 19h - CSC**  
Etablissement Français du Sang

### Théâtre "le bonheur en camping-car"

**Samedi 22 à 20h - CSC**  
Comité des Fêtes - Entrée 12€ - réservation au 06 75 90 45 01

*Ces dates sont données à titre informatif et susceptibles de modification*

# Nazelles-Négron Infos

Mars  
Avril 2023

*Chères Nazelliennes, Chers Nazelliens,*

*En 2023, le programme d'aménagement du quartier de Vilvent, inscrit à notre programme électoral, se poursuit avec le projet urbanistique de l'ancien stade, dans la continuité des « Jardins de Vilvent ».*

*Le permis de construire est en cours d'instruction.*

*Un projet qualitatif de construction exemplaire (haute performance énergétique, construction en matériaux bio sourcés, respect de la biodiversité) offrira aux habitants de nouveaux services sur la commune : 15 logements seniors adaptés et associés à un gardien, une crèche privée de 15 berceaux, une maison de santé pluridisciplinaire visant 4 médecins généralistes et d'autres praticiens sur diverses disciplines médicales pour notre territoire, des logements sociaux et des logements collectifs et individuels accessibles à la propriété.*

*Au coeur de ce projet également, le passage de la liaison douce nord/sud, des Hauts du Libéra vers la gare d'Amboise et l'Intermarché de Pocé-sur-Cisse. Les travaux conséquents vont s'échelonner sur plusieurs années.*

*Cyrille MARTIN, Maire*



## VIE DE LA COMMUNE

### Conseil municipal du 13 décembre

► Dans un souci de mutualisation des compétences et d'entraide entre les communes, la convention de prestation de service restaurant scolaire entre les communes de Nazelles-Négron et Limeray a été approuvée.

La préparation de repas pour l'école de Limeray par la cuisine de l'école du Val de Cisse a commencé début janvier. Les retours des élèves sont très positifs. Il n'y a aucun reste !!!

### Eclairage public

Afin de réaliser des économies de consommation énergétique, et sur proposition approuvée par la commission finances réunie le 4 octobre 2022, l'extinction de l'éclairage public est désormais effective entre **22h et 6h du matin**.

Peut-être constaterez-vous que des lampadaires sont encore allumés durant cet intervalle. Merci de contacter la Mairie afin que nous procédions dès que possible à un ajustement de l'horloge électronique concernée. Nous vous remercions de votre collaboration.

### Aménagement des abords du parc multigénérationnel

Des travaux ont été menés par la société Eiffage à l'entrée du parc. Mandaté par la commune, cet aménagement poursuit trois objectifs :

- Eviter le stationnement sauvage sur les deux côtés de l'avenue
- Sécuriser l'accès au parc, notamment pour les plus jeunes usagers
- Anticiper la mise en place de la voirie douce sur l'axe nord/sud.

### Le réseau « le bus » s'arrête et après ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, suite au non renouvellement du marché public existant, par la commune d'Amboise, le transport de personnes sur le réseau « le bus » n'est plus assuré.

La commune de Nazelles-Négron ne souhaite pas pour autant laisser de côté les usagers les plus démunis et réfléchi à la mise en place d'un service de transport pour pallier ce manque.

Le maire a réuni plusieurs usagers et a pris en compte leurs besoins. Après étude de faisabilité et prise de contact avec des partenaires éventuels, nous reviendrons vers vous pour vous présenter une solution alternative.

### Sens unique rue des Girois

Afin de sécuriser le croisement avec le boulevard du Sevrage la rue des Girois a été mise en sens unique sur la portion entre le boulevard du Sevrage et le boulevard des Platanes (dans le sens Sevrage-Platanes).

Ce nouvel aménagement s'inscrit dans la perspective d'intégration du réseau de voiries douces dans le quartier.





## VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

### 17<sup>ème</sup> salon d'art

Cette exposition collective revient les 25 et 26 mars à la Grange de Négron avec, comme invité d'honneur, Fred CHABOT.

Après avoir commencé à sculpter des silhouettes humaines dans des pierres de tuffeau, l'artiste expose ses premières créations au tout début des années 1990. Puis dans les années 2000, il produit ses premières structures métalliques et s'ouvre à son univers actuel, alliant à la fois force et élégance, des sculptures en acier pour l'intérieur ou l'extérieur, du petit format au monumental en acier classique, acier galvanisé et acier "corten".

Samedi 25 mars de 14h à 19h et dimanche 26 mars de 10h à 19h - Entrée libre



### Le Comité des fêtes vous propose... " le bonheur en camping-car"

Un vrai moment de détente avec cette pièce de théâtre où rires et fous rires sont garantis ! Elle sera donnée par la Compagnie d'Yvias le samedi 22 avril à 20h au Centre Socio-Culturel.

Cette pièce a obtenu le Prix de la meilleure pièce comique au festival des fous rires de Fouesnant et a été jouée plusieurs mois à Paris.

Réservation recommandée au 06 75 90 45 01 - Entrée 12€

Avant cette soirée, reprenez votre dimanche 12 mars pour le loto annuel du Comité des Fêtes au Centre Socio-Culturel. Ouverture des portes à 12h. En espérant vous voir nombreux à nos prochaines manifestations.

Réservation recommandée au 06 75 90 45 01.

### Les restos du cœur de Nazelles-Négron déménagent... encore !

L'association a toujours été au courant que les locaux de Vilvent étaient voués à la démolition.

Pour ne pas abandonner les 175 familles, les restos n'ont pas eu d'autre choix que de louer un hangar au 4 rue des artisans (point 57 de la ZI) et ce, à partir du 20 février.

Merci à la commune de Nazelles-Négron pour l'hébergement des restos du cœur pendant de nombreuses années. La mairie reste néanmoins un partenaire privilégié, sur différentes aides, en particulier le transport. C'est un problème pour les familles, l'association espère pouvoir compter sur les élus des communes voisines, car toutes ces familles sont réparties sur le territoire !

Si vous avez un peu de temps, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles des restos de Nazelles-Négron, contactez Evelyne FULD.

### Fête de la musique : appel aux volontaires !

Pour prolonger ce moment de partage et de convivialité, pour faire résonner les notes musicales tout au long du solstice d'été, la municipalité recherche des musiciens amateurs pour le 21 juin ! Faites vous connaître auprès de la mairie !



### L'association Sports et Loisirs vous propose

► « La Déguise » avec un large choix de plus de 600 déguisements. Venez à leur rencontre le jeudi de 17h à 19h30 au 4 bis rue Paul Scarron à l'étage de l'ancienne Mairie de Négron (entre l'Eglise et la grange de Négron), ou exceptionnellement, sur rendez-vous au 06 12 29 07 60 ou 06 61 46 77 45.

► Section Randonnées avec l'organisation de 2 randonnées mensuelles réservées aux adhérents. Contact 06 34 96 93 42.

► Section Badminton les lundis de 20h30 à 22h30 au Gymnase Raymond Poulidor. Contact 06 34 96 93 42 ou 06 19 29 56 36.

### Comité de quartier de Négron

Le samedi 1<sup>er</sup> avril à partir de 15h, le Comité de Quartier de Négron organise, sur la place de l'ancienne Mairie de Négron, une "Mini Kermesse" de Pâques pour les enfants.

Plusieurs animations (chamboule-tout et bien d'autres jeux).

Goûter et distribution de chocolats à la Mairie Annexe.

### Voyage à Vomp (Autriche) avec le Comité de Jumelage

Après avoir reçu l'an dernier les amis autrichiens, le Comité de Jumelage de Nazelles-Négron organise cette année un déplacement pour les adultes à Vomp.

Le voyage se fera en bus, pour un départ le 17 mai en soirée et un retour le 21 mai, les voyages ont lieu de nuit. Le logement et les repas se font dans les familles autrichiennes.

Le prix maximum demandé sera de 270€. Il comprend le trajet aller - retour en car et les petits déjeuners.

Pour une réservation merci de contacter Céline PROUTEAU, avant le 15 mars, au 06 16 34 77 07 ou 02 47 57 70 62.



### Des animations pour tous les âges

Pour les mois de mars et avril, la bibliothèque municipale propose à nouveau un riche programme d'animations :

► du 4 mars au 6 mai : Exposition photos sur le thème « graphisme », proposée par le club photo de Nazelles-Négron.

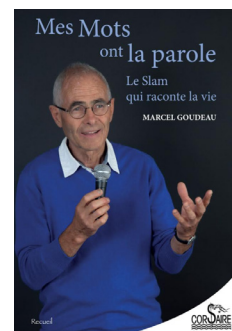
► samedi 4 mars : Après-midi jeux, pour tous de 14h à 17h.

► mercredi 15 et samedi 18 mars : la Quinzaine du livre jeunesse, présentation d'une sélection de 300 ouvrages.

► samedi 25 mars : café lecture de 10h30 à 12h.

► mercredi 29 mars : ateliers créatifs pour les 3 à 10 ans. Deux ateliers à 14h15 ou 15h45. Inscription obligatoire.

► jeudi 6 avril à 14h30, rencontre avec Marcel GOUDEAU, pour son livre « Mes mots ont la parole, le slam qui raconte la vie ». Retraité tourangeau, il a pris goût à l'écriture en se tournant vers la nouvelle. La rencontre avec une jeune troupe de slam l'amène à écrire des textes courts

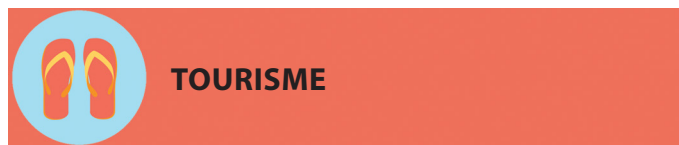




par lesquels il nous fait revivre ses souvenirs d'enfance et nous fait partager son regard sur la société. Humour, légèreté, sensibilité, gravité caractérisent l'écriture de cet « arrangeur de mots ».

Toutes ces manifestations sont gratuites.

Edith et Véronique vous attendent tous les mercredis (9h30-13h et 14h-19h) et samedis (9h30-13h et 14h-17h). Inscription à la bibliothèque gratuite pour les nazelliens. Renseignements 02 47 57 67 30 ou [bibliotheque@nzn.fr](mailto:bibliotheque@nzn.fr).



## Le Camping des Pâtis recrute

Le camping ouvrira ses portes le 15 avril 2023. Classé en 3\*\*\* et pourvu du Label Camping Qualité et Qualité Tourisme, il devrait accueillir encore davantage de campeurs cette année.

C'est pourquoi il recrute pour la saison :

- des stagiaires, de tous niveaux d'études pour une durée de 2 semaines à plusieurs mois selon la formation. Profils recherchés : Bac pro ASSP (ménage et préparation des hébergements), BTS/Licence/Master Tourisme (accueil/réception/projets de développement et labels qualités), BTS Management Hôtellerie Restauration (réception/snack-bar), BTS/DUT Communication (réseaux sociaux, création de documents, presse/médias).

- des saisonniers, pour le snack-bar, service, restauration ou ménage dès le 1<sup>er</sup> mai, les week-end et pour les mois de juillet et août.

Envoyez vos candidatures à [recrutement@wildbed.fr](mailto:recrutement@wildbed.fr) à l'attention de Jean Yves Bellet, Directeur du Camping les Pâtis



## Atelier « taille au jardin » samedi 4 mars

Rien de tel que des exercices pratiques et des mises en situation concrètes ! après avoir « taillé » au jardin de la Résidence des Myosotis, le groupe se rendra chez un particulier pour une taille de printemps préparatoire aux beaux jours.

Samedi 4 mars de 9h30 à 12h. Inscription en Mairie au 02 47 23 71 71 - Apporter gants et sécateurs. Tarif 5 €.

## 4<sup>ème</sup> fête de la biodiversité

Depuis 2018, la zone des Pâtis est un refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) : un espace pour découvrir et protéger la biodiversité locale. Chaque année, la commune y organise la fête de la biodiversité.

La 4<sup>ème</sup> édition aura lieu **mercredi 05 avril** à l'étang des Pâtis de 14h à 17h30. Plusieurs associations environnementales seront présentes pour faire découvrir les richesses de notre commune. Elles proposeront des animations pour toute la famille :

- animation autour du miel et des abeilles avec l'association « les amis des abeilles »,
- découverte et reconnaissance de la biodiversité de l'étang, avec la fédération de pêche d'Indre-et-Loire,
- stand et animation de la Maison de la Loire et de l'association Nature Environnement Val d'Amboise,
- balade à la découverte des plantes sauvages proposée par la SEPANT.

Un événement pour tous les curieux de nature !

Entrée libre - Sans inscription

## Retour du Sentier des 4 saisons !

En 2022, la commune s'est associée au naturaliste Guy MONNIAUX pour développer le "sentier des quatre saisons" ; une promenade champêtre pour découvrir l'évolution de la faune, de la flore et des paysages au fil des saisons.

Cette année, Guy MONNIAUX se propose d'emmener deux groupes d'une dizaine de personnes à la découverte de 2 circuits :

- Le circuit "Petits bayoux et co-teaux à orchidées" (déjà réalisé en 2022), les jeudis : 23 mars, 11 mai, 15 juin et 19 octobre.

- Le nouveau circuit "Autour de Vaugadeland", les samedis 18 mars, 27 mai, 17 juin et 21 octobre.

Inscriptions obligatoires à l'accueil de la Mairie : [lemaire@nzn.fr](mailto:lemaire@nzn.fr) / 02 47 23 71 71 - Possibilité de s'inscrire à un ou aux deux circuits - Tarif : 16 € par circuit.



## Recyclage, tri et compostage à l'école

Les déchets ne sont pas une fatalité, ils peuvent être évités. Informés et sensibilisés très tôt, les enfants sont à même de le comprendre facilement et d'adopter de bonnes pratiques.

Depuis plusieurs années déjà, les animateurs du SMICTOM interviennent dans les classes de l'école élémentaire du Val de Cisse pour sensibiliser les enfants au tri des déchets, le recyclage, le compostage et plus généralement à la notion de développement durable et de gaspillage. Ils proposent des séquences d'animations ludiques, participatives et interactives. Une démarche pédagogique dans laquelle l'enfant est le principal acteur de son apprentissage.

Plusieurs classes des niveaux CE1, CE2, CM1 et CM2 sont concernées à nouveau cette année.

C'est un travail de sensibilisation en classe, en cohérence avec les actions sur le gaspillage alimentaire menées également au restaurant scolaire.



## Inscriptions scolaires 2023/2024

Les inscriptions scolaires ouvrent à partir du 13 mars. Les dossiers sont à retirer aux mille potes, par mail [perisco@nzn.fr](mailto:perisco@nzn.fr) ou sur le site de la Mairie, [nazellesnegrn.fr](http://nazellesnegrn.fr) et à retourner UNIQUEMENT à l'adresse des mille potes ou aux permanences familles (cf horaires ci-dessous).

Documents à fournir :

- Formulaire d'inscription (commune ou hors commune)
- Photocopies de l'intégralité du Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Photocopies du carnet de santé (toutes les feuilles de vaccination)
- Photocopies des assurances responsabilité individuelle et collective
- Certificat de radiation en cas de changement d'école
- Jugement de divorce, ou un accord signé des deux parents s'il n'y a pas de jugement.

